

# COMPTE-RENDU RÉUNION du Conseil Municipal du mercredi 19 janvier 2022

**Présents :** BABOLAT Coraline, BABOLAT Mikaël, BABOLAT Stéphanie, DURAND Maël, FORNAINI Claude, GERMAIN Céline, GIRAUD Jean-Michel, JOUX Alexandre, LAURENCIN Josette

**Excusés :** GIRAUD Sylvain, MORY Christophe

Le compte-rendu de la précédente réunion est validé à l'unanimité.

## 1. Décision modificative :

Modification des budgets avec changement de ligne du tableau des comptes validée par l'ensemble du Conseil.

## 2. Bois :

Acceptation de procéder au martelage pour la future distribution des coupes d'affouages.

## 3. École :

La commune bénéficie comme déjà mentionné, de diverses subventions :  
Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 198 935 euros par l'État,  
Subvention de 79 798 euros pour l'école investissement structurant par le Conseil départemental  
Et 19 863 euros pour la chaufferie par le biais de la transition écologique versées par le Conseil départemental.  
Pour ce qui est de la participation de la Région nous sommes en attente du passage en commission.

En vue des futurs travaux, des demandes de déclaration d'intention de commencement de travaux vont être faites. ENEDIS va ouvrir un compteur et le SIEA va procéder à un raccordement à la fibre avec changement de poteau.  
Les cuves à fioul seront déplacées à côté de la chaufferie et seront retirées plus tard dès le branchement au futur mode de chauffage.

La date prévisionnelle de début de travaux est prévue pour le 28 mars 2022, le terrassement devrait débuter le 25 avril. Nous avons pour objectif une fin des travaux pour les vacances de février 2023.

Les appels d'offre ont été faits mi-janvier. Les entreprises intéressées remettront leurs offres le vendredi 11 février. Celles-ci seront analysées les semaines du 14 et 21 février. La délibération et le choix des entreprises auront lieu début mars.

Pour ce qui est des marchés de travaux et des divers contrôles de légalités ils se succéderont du 7 au 27 mars. L'ordre de service des travaux sera donné le 28 mars.

## 4. Urbanisme :

Permis de Mme Folliet a été refusé car le terrain est non constructible en lieu et place de l'implantation.

Permis de Mme Chambon Alexandra a été accordé.

Permis de Mr et Mme Mory est en cours d'instruction.

La déclaration préalable de travaux déposé par Mr Durand Maël et Mme Gagneux Romane pour la modification des ouvertures a été validé. Une demande d'autorisation de

raccordement aux tuyaux des égouts a été faite. Celle-ci a été acceptée dans le cadre du nouveau règlement.

## **5. Entretien annuels :**

Les entretiens sont en cours.

David étant en arrêt pour une durée de trois mois, il sera reçu à son retour. Dans l'attente et afin de palier à cette absence, c'est Mr Bey Aurélien qui sera en charge de l'entretien des communes de Bénonces, Ordonnaz et Lompnas. Il a été employé en CDD de trois mois renouvelables.

## **6. Rapport de l'agence locale de l'énergie et du climat :**

L'organisme ingénierie territoriale afin de favoriser la mise en œuvre de la transition énergétique a rendu son rapport concernant les bâtiments communaux : Mairie, appartement, école, salle des fêtes.

Les préconisations sont celles-ci :

- Isolation des combles 30 à 40 cm + abaissement plafond sdf avec isolation
  - Résistance thermique  $R \geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
- Isolation menuiseries Cadre Bois ou PVC, profilé avec rupture de pont thermique avec Double vitrage, lame d'air de 16 mm minimum et remplissage gaz peu émissif
  - Coefficient de transmission thermique  $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$
  - Facteur solaire  $S_w$  (plus il est grand, plus les apports solaires sont transmis)  
 $S_w \leq 0,35$
- Isolation des murs par l'intérieur ou l'extérieur, épaisseur 10 à 15 cm
  - Résistance thermique  $R$  (plus elle est grande, plus la paroi est performante)  
 $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
- Changement mode de chauffage : air pulsé, vmc double flux
- Changement des luminaires passage en led
- Subvention : detr, cd01, fond de concours (80%)

En cas de travaux engagés ceux-ci seraient subventionnés ; un fond de concours de 90 000 euros est disponible et à utiliser avant 2024.

## **7. Devis projets :**

Isolation, chauffage mairie sdf fenêtres quatre appartements et sdf.

Eau sortie et nouveaux compteurs.

Création nouveaux raccordements

Élagage.

Réfection des chemins

Éclairage publique

Proposition d'un projet de city stade

Prochains Conseils les mercredis 23 février et 2 mars à 20h pour les deux conseils.

Aux vues de la situation sanitaire les vœux ne sont pas envisageables.